



Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 28 janvier 2025

Monsieur le Premier ministre,

Le Mouvement associatif et l'ensemble des réseaux qui le composent et qui agissent au quotidien partout en France vous sollicitent pour exprimer leur profonde inquiétude quant aux difficultés encourues par les associations.

Les 1,4 million d'associations jouent un rôle essentiel dans le maintien du lien social et la cohésion territoriale. Ce secteur dynamique s'appuie sur l'engagement de 20 millions de bénévoles et sur un partenariat important avec les pouvoirs publics. Le prochain vote du budget pourrait avoir un impact majeur sur le monde associatif, en raison des coupes sectorielles annoncées, du décalage dans son adoption et de la diminution des budgets des collectivités territoriales, dont certaines ont déjà prévenu qu'elles réduiraient significativement leurs subventions aux associations. Cette situation déstabilise un monde associatif déjà fragilisé depuis de nombreuses années, pris en tenailles entre une hausse continue des charges et une demande de plus en plus importante des bénéficiaires. En clair, les associations sont aujourd'hui dans l'impasse de devoir faire toujours plus avec moins.

Il n'est aujourd'hui plus possible que le monde associatif continue d'être une variable d'ajustement budgétaire des politiques publiques. Le Mouvement associatif et ses membres ont toujours considéré que les pouvoirs publics et les associations devaient agir ensemble en tant que partenaires et non pas en tant que prestataires. C'est le sens de la charte d'engagement réciproque signée il y a près de 11 ans entre Le Mouvement associatif, les collectivités territoriales et le gouvernement.

Trop souvent, les associations sont des victimes collatérales de choix politiques. Le décalage du vote du budget et les conséquences pour les associations illustrent la difficulté du monde associatif qui doit constamment s'adapter à l'instabilité politique. Ce manque de clarté est un véritable frein au développement de l'action associative. Mais plus encore, il met aujourd'hui en péril un grand nombre d'associations en mettant leur trésorerie sous pression. Les retards de financement et l'absence de prévisibilité asphyxient les associations. Ces contraintes financières compromettent leur action au quotidien au détriment des bénéficiaires. Car quand une association de solidarité perd des subventions, ce sont des familles en grandes difficultés financières qui ne pourront plus partir en



vacances. Quand un club de sport n'a plus les moyens d'engager un animateur, ce sont des enfants qui devront renoncer à une activité sportive. Quand un festival s'arrête, c'est tout un territoire qui renonce à se retrouver dans un moment de convivialité.

Monsieur le Premier ministre, si nous partageons l'ambition commune de répondre à la crise sociale et démocratique, il devient urgent d'apporter des solutions claires et arrêter le court-termisme en :

- **Garantissant des financements pluriannuels et lisibles**, pour permettre aux associations de planifier et de pérenniser leurs actions ;
- **Simplifiant et accélérant les versements des subventions**, afin de soulager des trésoreries en tension ;
- **Renforçant le dialogue structuré entre l'État et les associations**, en reconnaissant leur rôle stratégique dans les politiques publiques ;
- **Renforçant les dispositifs qui fonctionnent et qui profitent à un nombre important d'associations tel que Guid'Asso, le Service Civique ou le Dispositif Local d'Accompagnement.**

Les restrictions budgétaires ne sont pas sans conséquence : elles affectent directement la capacité des associations à répondre aux besoins des populations, notamment les plus vulnérables, tout en limitant leur rôle dans l'animation des territoires. Au-delà des enjeux financiers, c'est tout un modèle de société qui est remis en question, alors que la transition écologique, la fracture sociale ou encore la revitalisation des territoires les plus fragiles nécessitent des efforts concertés. Affaiblir le monde associatif revient à hypothéquer des solutions souvent innovantes et adaptées aux besoins locaux.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Claire THOURY
Présidente

Copie :

- Madame Marie Barsacq, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- Madame Véronique Louwagie, Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire